



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**

Maison départementale des sports

907 rue du Professeur Blayac

34000 – MONTPELLIER

Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

PROCES VERBAL des Assemblées Générales (Extraordinaire et Ordinaire) du 28/01/2017 à Magalas

Participants : Sur les 39 clubs (+ 1 pour les Membres Individuels), 7 clubs sont absents et non représentés. Le nombre de voix global étant de 122, les clubs présents ou représentés correspondent à 114 voix. Le quorum est donc atteint.

L'ouverture des Assemblées est faite à 9h par le Président du CODEP34, Jacques Clamouse et commence par une minute de silence pour les cyclotouristes disparus en 2016, puis la présentation des officiels (Maire et Adjoint aux Sports de Magalas, Secrétaire du COREG Occitanie et Président du Vélo Club de Magalas).

1. Assemblée Générale Extraordinaire.

Elle a pour but de proposer des modifications des statuts sur 3 points (remplacement des termes « Ligue » et « Ligue régionale » par « Comité régional », modification de l'adresse du siège social du Comité Départemental et modification du nombre d'élus par club au sein du Comité directeur).

Modifications adoptées par 110 voix Pour, 3 Contre et 1 Abstention.

2. Assemblée Générale Ordinaire.

Remarque préalable importante : l'ensemble des documents nécessaires a été envoyé préalablement aux clubs le 13 janvier 2017. Le dossier présenté lors de la présente réunion à Magalas le 28 janvier est communiqué aux clubs en annexe et seuls les éléments principaux discutés en séance sont repris dans ce compte-rendu.

1. Rapport moral du Président. Adopté par 105 voix Pour, 7 Contre et 2 Abstentions

2. **Rapport d'activités des Commissions.** Adopté par 109 voix Pour, 5 Contre
3. **Bilan financier 2016** où il ressort un solde de l'exercice de – 177,64 € et un total de trésorerie au 31/12/2016 de 22 745,55 €. Certifié conforme par les Censeurs aux comptes, ce bilan est approuvé par 98 voix Pour, 5 Contre et 11 Abstentions.
4. **Budget prévisionnel 2017** prévu à 35 500 € en charges et produits, il est adopté par 102 voix Pour, 0 Contre et 12 Abstentions.

5. Election aux mandats 2017-2021 du CODEP34.

Pour rappel, il y a 11 postes à pourvoir, 9 sans spécificité et 2 postes réservés (Jeunes et Féminines). 2 postes sont également à pourvoir pour les Censeurs aux comptes.

15 candidats se sont présentés, 2 pour les 2 postes réservés, 2 pour les 2 Censeurs aux comptes et 11 pour les 9 postes sans spécificité.

Le vote effectué en séance a donné les résultats suivants :

- ROBU Maria (poste réservé Féminines) 108 voix ELU
- BACQUET Yannick (poste réservé Jeunes) 108 voix ELU
- ARNOLD Christian (sans spécificité) 108 voix ELU
- BALDELLON René (s.s) 108 voix ELU
- CLAMOUSE Alain (s.s) 105 voix ELU
- CLAMOUSE Jacques (s.s) 103 voix ELU
- ESTOPINA Guy (s.s) 108 voix ELU
- FRAINET Dany (s.s) 100 voix ELU
- HEREDIA Pierre (s.s) 108 voix ELU
- IBARS Gilles (s.s) 108 voix ELU
- PIERROT Philippe (s.s) 14 voix NON ELU
- PONS Jean-Michel (s.s) 102 voix ELU
- ROSSI André (s.s) 0 voix NON ELU
- BALMEFREZOL Bernard (Censeur aux comptes) 108 voix ELU
- GUELTON Jacques (Censeur aux comptes) 108 voix ELU

6. Intervention des clubs.

- **Utilisation de la boîte à lettres ffct.org** contraignante et peu utile selon certains clubs.
Réponse CODEP : c'est une solution indispensable pour mieux communiquer avec les clubs et pour s'affranchir des difficultés constatées en cas de changement de responsables. Cela sera fait pour tous les clubs en 2017 sachant que le CODEP (Guy Estopina) et la FFCT sont en soutien pour ceux qui en auraient besoin.

- Le **certificat médical** est-il obligatoire en 2017 ?

Réponse CODEP : une nouvelle information est en cours par la FFCT visant à préciser les changements applicables en 2017 et au-delà.

- **Au niveau Assurances**, peut-on passer de petit braquet à grand braquet en cours d'année ?
Oui

- Comment avoir facilement un **site Internet** pour un club n'ayant pas les compétences informatiques ? Réponse CODEP : cela fera l'objet d'un projet spécifique en 2017 en liaison avec la FFCT et les clubs volontaires seront associés (recensement à venir).

7. Intervention de Jean-Jacques CASSOU, Secrétaire du COREG Occitanie

- Présentation du nouveau COREG avec 16 membres dont 3 du département de l'Hérault. Le Président est Philippe DEVEAUX et un des Vice-Présidents est Jacques CLAMOUSE.

- L'objectif majeur est de réfléchir et agir pour rajeunir la FFCT. Les axes de travail vont être définis, mais il convient de garder et développer les bonnes pratiques ainsi que mettre en place des formations.

8. Validation des calendriers 2017.

Le document présenté est validé et sera retransmis à l'ensemble des clubs dans les prochains jours. A noter que pour 2018, cette validation interviendra plus tôt puisqu'il est prévu d'avancer la date de l'Assemblée Générale à l'automne.

9. Projets 2017.

A partir du résultat du sondage, des actions sont lancées.

- Concernant les **jeunes** et la formation, création d'une deuxième école cyclo et formation prévue de nouveaux animateurs.
- Pour la promotion des **féminines et des 30/45 ans**, des axes nouveaux de communication seront proposés.
- Au niveau des **randonnées**, une première édition expérimentale d'un « Tour de l'Hérault » associant un maximum de clubs sera mise en place au 2^{ème} semestre 2017. De même, le projet d'une randonnée annuelle sur la thématique du vin ou autre thème est proposé par plusieurs clubs (Marseillan, Vias). A étudier et tester.
- En matière d'**information – communication**, un bulletin trimestriel sera créé en associant les clubs. De même, seront mis en place les outils (voir point 6) comme demandé par les clubs.
- En matière d'**organisation et de fonctionnement**, six commissions sont créées sous le pilotage d'un des membres élu du nouveau CODEP et il est demandé aux clubs d'y participer comme déjà initié en 2016. En séance, plusieurs personnes ont fait acte de candidature et ont été enregistrées. D'autres, non présentes à la réunion, peuvent se proposer par l'intermédiaire de leur Président.
- Enfin, pour la **sécurité**, une meilleure sensibilisation et implication des responsables sécurité de chaque club sera assurée en 2017. Il sera aussi lancé des ateliers pour l'entretien et le contrôle mécanique des vélos. Enfin, des propositions intéressantes concernant les maillots (fluo et visibles), les lumières et les rétroviseurs doivent être étudiées au sein des clubs vu leur intérêt pour mieux voir et être vu lors des sorties.

10. Remise des récompenses 2016.

De nombreuses récompenses ont été remises soit aux clubs (11), soit aux licenciés (24) selon le détail indiqué dans document projeté en séance.

Fin de la réunion à 12h45

Le Secrétaire
Jean-Michel Pons



Le Président
Jacques Clamouse



A noter qu'à l'issue de la réunion, le nouveau Comité Directeur s'est réunie et que l'annonce a été faite de la répartition des responsabilités et des membres en charge des Commissions. Le nouveau Trésorier (Dany FRAINET) est habilité à faire toutes opérations comptables et financières pour le compte du CODEP34 en liaison avec le Président, Jacques Clamouse.